

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2021

Le 19 Mai 2021, à 15 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 12 Mai 2021, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT à huis clos dans la salle du Mont Blanc.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, M. HUBERT, M. GIORIA, Mme VERET, M. LEGRAND, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT OUARAZ, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. KALONJI, M. ARJONA, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOU DI, M. BEN ABDALLAH, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme PAULY, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUED, M. BENSABAT, Mme ASCHEHOUG, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme LAJEUNIE, M. HOBEIKA.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SANSY, Mme SCHLIENGER, M. DI PALMA, M. GOULETTE, Mme BERTHIER, Mme DESBOIS, M. CELESTIN.

M. ARJONA est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME LAPI POUR LE CONTROLE DU STATIONNEMENT PAYANT A LA SOCIETE ARMANDY SASU (MARCHÉ PASSE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES) POUR UN MONTANT DE 64 000 EUROS HT. (17/03/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LA COMPTINE LOT 9 – PLOMBERIE, CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION PASSE AVEC LA SOCIETE ATOUT FLUID CLIMATISATION POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 2 197 EUROS HT. (19/03/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE APONO POUR L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE AUTOUR DE LA PARENTALITE LE 27 MARS 2021 POUR UN MONTANT DE 480 EUROS TTC. (22/03/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DU 22 JUIN 2019 POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SOCIETE TRANSPORT ECO D'UN BATIMENT SITUÉ 1-3 RUE LUIGI GALVANI AFIN DE PERMETTRE AU PRENEUR D'EFFECTUER DES TRAVAUX. (22/03/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU BOIS DE L'AUREOLE (PROCEDURE ADAPTEE) (22/03/2021) :
 - LOT N° 1 : GROS ŒUVRE – ESPACES VERTS A LA SOCIETE VALLOIS SAS POUR UN MONTANT DE 497 591,22 EUROS HT
 - LOT N° 2 : OUVRAGES BOIS A LA SOCIETE VALLOIS SAS / VALBOIS POUR UN MONTANT DE 135 623 ,67 EUROS HT
 - LOT N°3 : MOBILIER – JEUX A LA SOCIETE VALLOIS SAS POUR UN MONTANT DE 154 272,61 EUROS HT
 - LOT N° 4 : ECLAIRAGE A LA SOCIETE SPIE CITYNETWORKS POUR UN MONTANT DE 19 522,29 EUROS HT
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES DEPENSES DU CENTRE CULTUREL CHATEAU SARRAN AFIN DE MODIFIER LA LISTE DES MODES DE REGLEMENT. (11/03/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SOCIETE 4D TRANS D'UN BUREAU DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI POUR UN MONTANT MENSUEL DE 4 220 EUROS TTC CHARGES COMPRISES. (23/03/2021)
- ADOPTION DE DEUX CONTRATS D'ATTRIBUTION DE DEUX POSTES D'AMARRAGE AU PORT DE KERNERS A ARZON POUR UN MONTANT TOTAL DE 537.60 EUROS. (23/03/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION A PASSER AVEC LA CABANE AUX FEES POUR L'ORGANISATION D'UNE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE D'ARGENTINE DANS LE CADRE DES RENCONTRES DE LA GUITARE LE 26 MARS 2021 POUR UN MONTANT DE 2 000 EUROS TTC. (22/03/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°7 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX - LOT 3 - BATIMENTS ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES, CULTURELS ET SPORTIFS PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 1 491,33 EUROS HT. (26/03/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LA COMPTINE - LOT 3 - COUVERTURE - BARDAGE PASSE AVEC LA SOCIETE BERMA POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 968,75 EUROS HT. (26/03/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX - LOT 1 - BATIMENTS DE LA PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 35 280 EUROS HT. (31/03/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUBSEQUENT POUR L'AMENAGEMENT DU PARVIS DU THEATRE A LA SOCIETE SFRE POUR UN MONTANT DE 1 098 800 EUROS HT. (02/04/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 3 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE LOT 2 – BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES PASSE AVEC LA SOCIETE DERICHEBOURG PROPLETE ET SERVICES ASSOCIES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 434,42 EUROS HT. (02/04/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC SASU PHONOART PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE SAMEDI 28 NOVEMBRE 2021 POUR UN MONTANT DE 1 582,50 EUROS TTC. (07/04/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2021. (09/04/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ALANON/ALATEEN GROUPES FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2021. (09/04/2021)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – RECOURS DE LA VILLE CONTRE L'ARRETE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE MASSY – VALENTON – APPEL POUR UN MONTANT DE 4 584 EUROS TTC. (09/04/2024)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – SUPPRESSION DU PN9 – REFERE PREVENTIF PHASE 2 DE SNCF RESEAU POUR UN MONTANT DE 552 EUROS TTC. (09/04/2021)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 43 RUE CAMILLE PELLETAN CADASTRE AB 26, 27,43 et 45 POUR UN MONTANT DE 1 070 000 EUROS. (09/04/2021)

- REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT N° 11082 (17388) SOUSCRIT AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE ET SOUSCRIPTION DE DEUX NOUVEAUX EMPRUNTS POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 479 855,64 EUROS. (13/04/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2021. (14/04/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ACQUISITION DE LIVRES SCOLAIRES, OUVRAGES PEDAGOGIQUES ET LIVRES DE PRIX ENCARTES SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM (PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT) (14/04/2021) :
 - LOT N°1: LIVRES SCOLAIRES ET OUVRAGES ET FICHIERS PEDAGOGIQUES A LA SOCIETE PAPETERIES PICHON SAS
 - LOT N°2: LIVRES DE PRIX ENCARTES A LA SOCIETE BIBLIOTHEQUE POUR L'ECOLE
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU BAIL COMMERCIAL EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DU 24 DECEMBRE 2019 PASSE AVEC LA SAS CAFE DE LA DEFENSE - COMMERCE N°1 - SIS 2 PLACE PATRICK DEVEDJIAN AFIN D'ADAPTER LES CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION, D'UNE PART, EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE ET, D'AUTRE PART, POUR PRENDRE EN COMPTE LES RETARDS DES TRAVAUX. (16/04/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A TITRE GRATUIT A PASSER AVEC LA START'UP D'ETAT ACCESLIBRE POUR LA COLLECTE ET L'AFFICHAGE DES INFORMATIONS CONCERNANT L'ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. (19/04/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION GRATUITE DU DOMAINE PUBLIC RELATIVE A L'IMPLANTATION DE MOBILIER URBAIN DEDIE AU STATIONNEMENT VELO A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS. (20/04/2021)
- DECLARATION SANS SUITE DE LA CONSULTATION POUR LA SOUSCRIPTION DE CONTRATS D'ASSURANCES - CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE LA ZAC JEAN ZAY (PROCEDURE ADAPTEE) POUR MOTIF D'INTERET GENERAL. (22/04/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU BAIL COMMERCIAL EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DU 16 SEPTEMBRE 2020 PASSE AVEC LA SAS LOULOU ANTONY - COMMERCE N°4- SIS 12 PLACE PATRICK DEVEDJIAN AFIN D'ADAPTER LES CONDITIONS DE MISES A DISPOSITION D'UNE PART, EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, ET, D'AUTRE PART POUR PRENDRE EN COMPTE LES RETARDS DES TRAVAUX. (27/04/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE BLANGUERNON AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE POUR UN LOYER MENSUEL DE 600 EUROS ET 60 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (30/04/2021)

L'ORDRE DU JOUR

- VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AUX MODALITES DE RACCORDEMENT DES ABONNES SUR LES RESEAUX DE FIBRE A L'ABONNE GRAND PUBLIC -

POUR : 49

I - FINANCES -

- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT -

POUR : 44 - CONTRE : 05

II - TRAVAUX - CONTRATS -

- ADHESION DE LA VILLE AU DISPOSITIF DOREMI ET ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CORRESPONDANTE -

POUR : 49

- ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION ENERGY CITIES - RESEAU DE VILLES ENGAGEES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE -

POUR : 49

- ADHESION DE LA VILLE A LA CENTRALE D'ACHAT DU TRANSPORT PUBLIC ET ADOPTION DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE -

POUR : 44 - ABSTENTION : 05

III - PERSONNEL -

- DEFINITION DU CADRE GENERAL DE L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL -

POUR : 44 - CONTRE : 05

- FIXATION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTION (IFCE) -

POUR : 49

- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE HAUTE-SAVOIE (CDG74) POUR LA SURVEILLANCE MEDICALE DES AGENTS DU CENTRE DE VACANCES PERMANENT DE LA VILLE D'ANTONY A SAMOENS -

POUR : 49

IV - EDUCATION -

- VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DES HAUTS-DE-SEINE (OCCE 92) POUR REDISTRIBUTION AUX COOPERATIVES DES ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS 2020/2021 -

POUR : 49

V - AFFAIRES DIVERSES -

- CREATION DU CONSEIL ANTONIEN DES EUROPEENS -

POUR : 49

**Fin de la séance à 17h35
Antony, le 20 Mai 2021**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**